

LETTRE D'INFORMATION

la lettre d'information de la commune de Bassillac et Auberoche

AU SOMMAIRE :

- Les écoles.
- Fin des travaux de la maternelle de Bassillac.
- Les points forts de l'été.
- Les festivités à venir.
- Les infos pratiques.



Cécile Lumello 1ère Adjointe
06.17.23.31.43



Michel Beylot Maire
06.26.10.89.56

Chère concitoyenne, Cher concitoyen,

Après un été marqué par de magnifiques moments d'unité, de rêve et de partage autour des jeux olympiques et paralympiques grâce aux exploits de nos athlètes, voici venu le temps de la rentrée avec le retour des élèves dans leurs classes et la reprise progressive de l'ensemble des activités de notre pays.

Une reprise aussi hélas marquée cette année par les difficultés nées d'une dissolution ratée de l'assemblée nationale mettant à mal la stabilité du fonctionnement de notre pays, même si nous restons optimistes quant à l'esprit de responsabilité des uns et des autres pour sortir de l'impasse. Notre lettre d'informations N°21 souhaite préserver les souvenirs et la légèreté des événements qui ont apporté de la joie dans notre commune cet été, elle fait aussi un point sur une rentrée scolaire qui s'est déroulée sans difficulté et annonce également les manifestations à venir. D'autres informations plus pratiques sont aussi rappelées.

L'équipe municipale vous souhaite à toutes et à tous une bonne rentrée.

Cordialement,

Michel BEYLOT et Cécile LUMELLO

LE MOT DU MAIRE

1- LES ÉCOLES :

Les effectifs restent stable cette année encore, Mme Turschwel a quitté ses fonctions d'enseignante et de Directrice de l'école de Bassillac à la rentrée de septembre 2024. Elle a fait le choix d'évoluer dans d'autres fonctions de l'éducation nationale à Périgueux.

Nous la remercions chaleureusement pour toutes ces années passées à nos côtés, au profit des enfants, à l'écoute des parents et en étroite collaboration avec le personnel de mairie.

Nous souhaitons également une belle réussite à Mme Métois dans sa nouvelle fonction de Directrice de l'ensemble du groupe scolaire.



BASSILLAC : 199 enfants

3 classes maternelles soit 70 enfants
6 classes élémentaires soit 129 enfants



MILHAC D'AUBEROCHE : 65 enfants

1 classe maternelle soit 17 enfants
2 classes élémentaires CE2/CM1/CM2 soit 48 enfants



SIVOS DE L'AUVEZERE : 156 enfants

LE CHANGE
2 classes maternelles PS/MS/GS soit 52 enfants



EYLIAC : 44 enfants

2 classes MS/GS/CP/CE1 soit 44 enfants

BLIS ET BORN

2 classes élémentaires CE2/CM1 /CM2 soit 55 enfants

CUBJAC :

2 classes GS/CP/CE1 soit 49 enfants



*Soit au total :
464 enfants*

Dans le cadre de l'amélioration continue des infrastructures scolaires de notre commune, plusieurs travaux d'entretien et de rénovation ont été réalisés dans nos établissements :

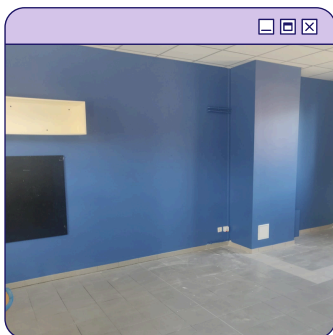
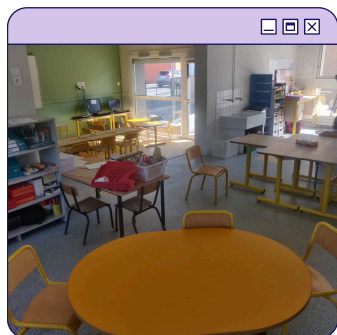
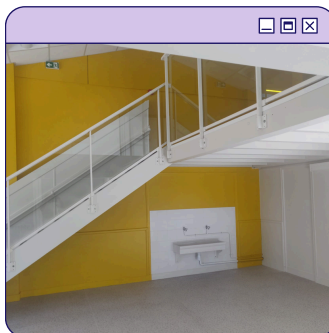
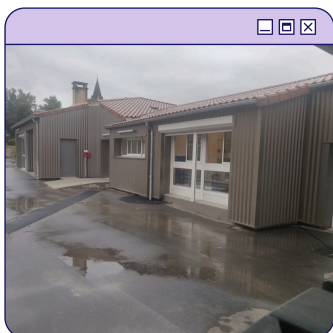
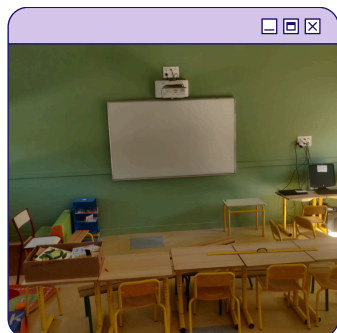
- École d'Eyliac : Des améliorations ont été apportées pour renforcer la sécurité et le confort des élèves. Un nouveau portail à l'entrée a été installé, accompagné d'un visiophone pour un meilleur contrôle des accès. Afin d'éviter la formation de flaques d'eau, un enrobé a été posé au sol. De plus, les tracés des jeux au sol ont été repeints pour redonner vie aux espaces de jeux.
- École de Blis-et-Born : Des interventions ont été menées pour améliorer les aires de jeu. Un tracé du terrain de basket ainsi qu'une marelle ont été réalisés, et une protection en mousse a été ajoutée aux poteaux du panier de basket pour assurer la sécurité des enfants.
- École de Le Change : La maintenance des équipements pédagogiques a été une priorité, avec une vérification complète des tableaux interactifs pour s'assurer de leur bon fonctionnement. Par ailleurs, un traitement des boiseries du préau a été effectué pour préserver la qualité et la durabilité des installations.
- École de Bassillac : Des travaux de peinture ont été réalisés pour rafraîchir les locaux. La vérification des équipements a également été effectuée pour garantir leur bon usage. Enfin, un réaménagement des classes a été entrepris pour optimiser l'espace et améliorer les conditions d'apprentissage des élèves.
- École de Milhac d'Auberoche : La pose d'un nouvel interphone Visiophone permettant de sécuriser l'entrée dans l'établissement a été posé. Les contours des jeux dans la cour ont été retracés pour un meilleur rendu et pour que nos enfants apprécient encore plus la récréation.

Ces interventions témoignent de notre engagement à offrir un environnement scolaire sûr, fonctionnel et agréable pour nos enfants.

Les informations concernant la rentrée scolaire, les temps périscolaires, les transports se trouvent sur le site internet communal www.bassillac-et-auberoche.fr

2 - FIN DES TRAVAUX DE LA MATERNELLE DE BASSILLAC :

Quelques mots pour vous indiquer que les travaux de rénovation de l'ancienne maternelle sont arrivés à leur terme au mois d'août pour qu'elle soit fonctionnelle à la rentrée. Cette belle réalisation de l'architecte Bernard Chinours, des artisans et des entreprises a fait l'objet d'un suivi régulier des services techniques sous l'égide de notre adjoint aux travaux Jean-Michel Boucher, en collaboration étroite avec Mme Turschwel. La maternelle rénovée répond désormais aux besoins et équipements nécessaires pour accueillir confortablement tous les élèves. Désormais parents et enfants de la maternelle bénéficient d'une entrée plus sécurisée et abritée, de 2 salles de classes : un espace mezzanine coin lecture, une salle de motricité réhabilitée, un espace convivial aménagé pour les enseignants, de nouveaux sanitaires, une bonne isolation thermique, un groupe de chauffage, de nouvelles menuiseries et une toiture entièrement rénovée. Également a été remplacée l'ancienne chaudière du bâtiment de l'école primaire par une pompe à chaleur.



3 - LES POINTS FORTS DE L'ÉTÉ:

Nous tenons à remercier chaleureusement tous nos administrés pour leur présence nombreuse aux animations organisées par les associations de notre commune cet été. Votre enthousiasme et votre participation ont grandement contribué au succès de ces événements et renforcent l'esprit de convivialité qui fait la richesse de notre commune. Un grand merci également aux bénévoles des associations pour leur engagement et leur dynamisme qui ont rendu ces moments inoubliables.



À l'occasion du 80ème anniversaire de la libération, nous avons honoré la Résistance et les 19 victimes des 14 et 16 août 1944. La commémoration a débuté par un dépôt de bouquet à la stèle de Lalivain, suivi de dépôts de gerbes et des discours traditionnels à la Roquette et au Chaubier. Une déambulation a ensuite conduit les participants vers six autres stèles, avec des interventions de M. Chavaroché, conteur local, qui a relaté les événements tragiques d'août 44 à chaque arrêt. La journée s'est clôturée par un pique-nique convivial offert par la municipalité.



4 - LES FESTIVITÉS À VENIR :

TERRE DE JEUX 2024 : Le samedi 14 Septembre 2024, dans le cadre du Label Terre de Jeux 2024, la commune de Bassillac et Auberoche organise un village "TERRE DE JEUX" de 13h à 18h, en étroite collaboration avec le Conseil Départemental et le Comité Départemental Olympique et Sportif de la Dordogne ainsi que Le Grand Périgueux. Nous en profitons pour intégrer le Village des Associations 2024 car nos associations sportives y seront représentées ainsi que les autres associations de la commune qui souhaitent faire découvrir leurs activités, occasion idéale pour vous y inscrire !

5ème FESTIVAL DE LA B.D BASSILLAC EN PERIGORD : Depuis 1990, Bassillac vibre au rythme de la bande dessinée. Chaque année, le festival renouvelle son offre de découvertes et de rencontres, avec toujours l'objectif d'amener les jeunes vers l'art et la lecture, de susciter l'émerveillement du plus grand nombre, de soutenir les autrices et auteurs, de faire vivre les valeurs de convivialité et de fraternité.

Grâce aux nombreux partenariats noués au fil des ans et au soutien de leurs partenaires publics et privés, cette 35e édition s'annonce exceptionnelle à plusieurs égards. D'une part parce que leurs invités d'honneur, François Schuiten et Benoît Peeters, figurent parmi les plus grands auteurs de notre temps et d'autre part parce que cette édition sera marquée par la participation de nombreux auteurs étrangers. Rendez vous les 11,12 et 13 Octobre.

OCTOBRE ROSE : Venez en famille, amis, collègues, voisins !

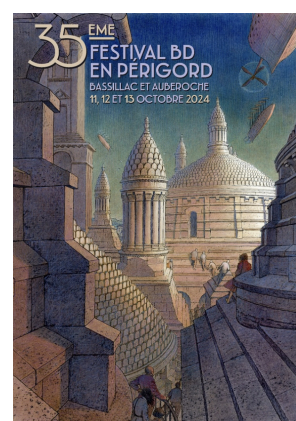
Nos assos se mobilisent pour la prévention du cancer.

Samedi 5 Octobre 2024 à 14 h,

Choisissez votre animation dans le [flyer ci joint](#).

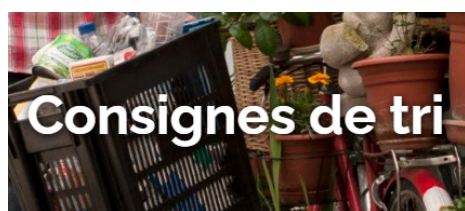
Bassillac&Auberoche
Venez en famille, amis, collègues, voisins !
Nos assos se mobilisent pour la prévention du cancer.

SAMEDI 05 OCTOBRE à 14H
CHOISISSEZ VOTRE ANIMATION



5-LES INFOS PRATIQUES :

- Suite à de nouveaux **dépôts sauvages** constatés sur la commune cet été, nous vous rappelons les règles de tri en vigueur. Pour information les déchèteries reprennent leurs horaires habituels (ouverture l'après-midi) dès le 1er septembre 2024.
- Le SMD3 fait désormais des **contrôles aléatoires** des sacs déposés et envoie des **amendes** à ceux qui ne respecteraient pas les consignes de tri.
- **Le brûlage des déchets verts :** Le règlement départemental pour la prévention de la pollution de l'air et des incendies de forêts fixe un principe d'interdiction totale de brûlage des déchets verts sur l'ensemble du département. Les filières de valorisation des déchets verts doivent être privilégiées (broyage, paillage, compostage, mise en déchetterie). Certains brûlages de végétaux sont toutefois tolérés en l'absence de solutions alternatives. En l'absence de solution alternative, les brûlages sont tolérés en période de risque faible (**du 1er octobre au dernier jour du mois de février**). Le brûlage doit être déclaré en mairie par écrit et au minimum cinq jours avant la date prévue.



EMBALLAGES & PAPIERS

papiers, emballages et briques en carton

bouteilles et flacons en plastique

emballages en métal

tous les autres emballages en plastique

À déposer en **vrac**, sans les emboîter ni les compacter.



BIODÉCHETS

À déposer dans votre composteur individuel ou collectif.



VERRE

À déposer dans votre composteur individuel ou collectif.